

«La Fédération Wallonie-Bruxelles n'a aucun pouvoir pour contrer TF1»

Selon le ministre des Médias, Jean-Claude Marcourt, rien, dans la législation actuelle, n'empêche TF1 de venir s'implanter en Belgique.

Il y a une semaine, le ministre des Médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Jean-Claude Marcourt (PS), a rencontré en toute discrétion Gilles Pélisson, le grand patron de TF1, à la suite des ambitions de la chaîne française de valoriser son audience en Belgique.

Interrogé par L'Echo, le ministre ne se fait guère d'illusions sur la détermination de TF1 à siphonner une partie du marché pub local. «Ne tournons pas autour du pot, TF1 a le projet non abouti de faire des décrochages sur la Belgique francophone. Leur premier objectif est publicitaire mais ils ont d'autres propositions à faire en termes de production et de collaboration avec des structures en

Belgique, explique-t-il. Je leur ai demandé un courrier et ils m'ont répondu qu'en l'état du dossier c'était prématuré. La porte n'est pas fermée mais elle n'est pas ouverte non plus.»

Le ministre n'a pas manqué de rappeler l'exiguïté, et donc la fragilité, du marché médiatique belge francophone. «Nous avons deux grands opérateurs, un public et un privé. Le privé tire ses revenus pour moitié de la télévision et pour moitié de la radio. Mais j'ai rappelé à TF1 qu'une partie importante des revenus de la télévision était ristournée aux éditeurs de presse, actionnaires à 33%. Donc, si ce marché était déstabilisé, cela ne toucherait pas uniquement RTL-TVi mais également les éditeurs.»

Pourtant, TF1 agit de même en Suisse et organise des décrochages auprès des annonceurs locaux. «On ne peut pas assimiler l'opération de TF1 en Belgique à celle de la Suisse francophone, dit-il; car quand TF1 est

entré sur ce marché il n'existait qu'un seul opérateur public, la TSR (Télévision suisse romande).»

Gilles Pélisson a pris note de ces remarques. Avant sans doute un prochain entretien. Mais Jean-Claude Marcourt s'avoue démuni. «La directive Services médias audiovisuels limite mon pouvoir d'intervention, c'est le même cas de figure qu'avec Netflix, je ne peux rien dire. TF1 dépend exclusivement du CSA français, tout comme RTL dépend exclusivement du régulateur luxembourgeois.» La Fédération Wallonie-Bruxelles suggère dès lors que dans la réforme en cours de cette directive, on tienne moins compte du pays d'origine, comme aujourd'hui, que du pays d'accueil pour réguler les services audiovisuels. «Les Américains considèrent qu'on doit tout laisser faire en la matière, martèle-t-il; ce n'est pas notre vision.»

**BUX, F.-X.L.
ET J.-F.S.**